



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre le trafic de stupéfiants dans le Gard

Question écrite n° 14843

Texte de la question

Mme Pascale Bordes attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la lutte contre les trafics de stupéfiants. Le mercredi 17 janvier 2024, les forces de l'ordre de Bagnols-sur-Cèze (ville du Gard de 18 000 habitants) ont décidé d'investir la plupart des logements vides dans le quartier populaire des Escanaux. Le constat est sans appel : drogue, mais aussi deux armes dont une Kalachikov et de nombreuses munitions. Ces trafics ont pris une ampleur considérable dans le pays et, malgré les nombreux moyens mis en œuvre, la lutte actuellement menée apparaît insuffisante. En conséquence, elle le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures concrètes prévues par le Gouvernement pour lutter contre le trafic de stupéfiants sur le territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Bordes](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14843

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#), page 754

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)